



CONSEIL MUNICIPAL DU

16 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le seize janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, convoqué régulièrement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de **Mr DENÉCHAUD, le Maire.**

Date de la convocation : 10/01/2023

Membres en exercice : 11 Membres présents : 8 Membres votants : 10

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

DAVID Laetitia, OLLIVIER Philippe, GARREAU Yves, BERARD Francis, NEAU Aldo, DERACHE Emmanuel, PHELIPEAU Yveline.

Etaient absent(s)/excusé(s) : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

ROUZEAU Sylvain, BRILLET Claude a donné pouvoir à PHELIPEAU Yveline, PETIT Sébastien a donné pouvoir à OLLIVIER Philippe

Le quorum étant atteint

Le conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

ORDRE DES DELIBERATIONS

2023 01 01 – RESTAURANT SCOLAIRE : PRIX DES REPAS

2023 01 02 – AMICALE LAÏQUE : DEMANDE DE REMBOURSEMENT

2023 01 03 – LOCATIONS SALLE DE FETES : DEMANDES DE GRATUITÉ

2023 01 04 – ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE DES BATIMENTS – CONVENTION CADRE DE PRESTATION DE SERVICE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2023 01 05 – CDG 85 – CONVENTION DE MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

2023 01 06 – BOULANGERIE : DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FACTURES

2023 01 07 – GRANGE DU JARD : RESILIATION AMO

